

Fiche de poste de psychologue Référent hospitalisation libre / Centre médico- psychologique au sein du pôle de Psychiatrie Adulte

IDENTIFICATION DU SERVICE

Pôle de psychiatrie adulte : 15 lits hospitalisation sans consentement, 30 lits hospitalisation libre, 15 lits d'hôpital de semaine, 15 lits service accompagnement réadaptation, centre médico-psychologique, centre de jour, équipe mobile psychiatrie précarité, équipe mobile de liaison et d'urgences psychiatriques.

Hospitalisation complète libre : soins en hospitalisation libre par une équipe constituée de psychiatres, médecin somaticien, psychologues, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, ergothérapeute et secrétaires.

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade	Psychologue
Répertoire des métiers FPH	Famille : Social, éducatif, psychologie et culturel Sous-famille : Psychologie Code Rome : K1104 Code métier : 10P10
Affectation	Hospitalisation complète libre : 30% CMP : 70% Pourcentage modulable en fonction de l'évolution du projet de pôle
Autorité hiérarchique	• Directeur du Centre Hospitalier de Périgueux
Autorité fonctionnelle	• Chef de Pôle • Chef de Service par délégation du chef de Pôle
Relations fonctionnelles	• Equipe pluri-professionnelle du pôle et partenaires réseaux de soins • Partenaires médico-juridico-sociaux

MISSIONS

- Prise en charge psychologique des patients – et leur entourage en hospitalisation libre de psychiatrie
- Animation des réunions soignant/soignés
- Conduite de psychothérapie en entretien individuel
- Accompagnement d'une file active de patients au CMP
- Participation aux réunions institutionnelles, de suivi et inter-unités
- Participation à la continuité des soins : interventions au sein des unités du pôle de psychiatrie en fonction des besoins

ACTIVITES PRINCIPALES

• Activités cliniques

- Recueil et analyse des besoins des demandes d'interventions
- Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- Conception et élaboration d'interventions psychologiques à visée préventive et thérapeutiques auprès des patients et de leurs familles :
- Réalisation de bilans psychologiques

• Activités institutionnelles

- Participation aux réunions de première intention, de synthèse, de suivi, inter-unités et de fonctionnement de l'hospitalisation libre
- Animation des réunions soignant/soignés
- Traçabilité des actions de soins sur le dossier patient et recueil du PMSI
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle autour des projets de soins des patients
- Régulation d'équipe et réflexion sur les pratiques
- Participation aux différents projets institutionnels et territoriaux
- Animation et formation auprès des équipes soignantes

• Activités Formation-Information-Recherche

- Réactualisation des connaissances, formation personnelle
- Accueil et formation des étudiants
- Travail d'élaboration par le biais de groupe de réflexion
- Travail et réunion collégiales à travers l'Unité de psychologie
- Restitution des formations au bénéfice du pôle (temps FIR)

COMPETENCES REQUISES

Diplôme	<ul style="list-style-type: none">• Master 2 en psychologie clinique ou DESS, spécialité psychopathologie
Expériences	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance de la population spécifique au secteur de psychiatrie• Expérience souhaitée en secteur psychiatrique
Aptitudes requises	<ul style="list-style-type: none">• Qualité humaine et relationnelle• Sens du travail collectif• Autonomie/savoir choisir une méthode adaptée à la prise en charge demandée• Esprit d'analyse et de synthèse• Capacité à réfléchir sur sa pratique• Aptitudes orales et écrites, formaliser et transmettre son savoir professionnel• Compétences informatiques• Faire preuve de discrétion et respecter le secret professionnel

SPECIFICITES DU POSTE

- Travailler et fonctionner au sein d'une équipe pluri-professionnelle pour les projets de soins
- Participer à des formations et les restituer au bénéfice du pôle de psychiatrie : préparation de cours, prise de parole, pédagogie
- Etre capable d'un travail de liaison et de coordination avec le réseau ville
- Assumer et soutenir sa fonction, se positionner, transmettre et être autonome

CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps plein sur la base de 38h20 hebdomadaires (soit 7h40 par jour) organisé du lundi au vendredi
- Temps FIR inclus dans le temps de travail (*décret n°91-129 du 31 janvier 1991*)